

VOUS SIGNALEZ

Afin de recueillir vos signalements, le ministère de l'intérieur a mis en place un point de contact avec le concours des associations professionnelles de la biologie, des biotechnologies, des technologies médicales et de la bio-informatique :

signalement-biologie@interieur.gouv.fr

Informations à transmettre lors du signalement :

- **vos coordonnées** comportant votre identité, la fonction occupée au sein de votre société ou de votre institution et un moyen de vous contacter ;
- **votre signalement** et vos éventuelles questions en précisant la nature et la date de l'évènement et en transmettant les informations à votre disposition ;
- **les éventuelles suites données** (dans le cas d'une sollicitation, si vous avez répondu favorablement ou défavorablement à cette dernière, si vous avez déposé une demande de licence d'exportation, etc.).

VOUS OBTENEZ UNE RÉPONSE

SOUS LA FORME D'ORIENTATION, DE CONSEIL,
D'ASSISTANCE, DE SENSIBILISATION, ETC.

Pour aller plus loin :

<https://www.dgsi.interieur.gouv.fr/decouvrir-la-dgsi/nos-missions/contre-proliferation-des-armes>



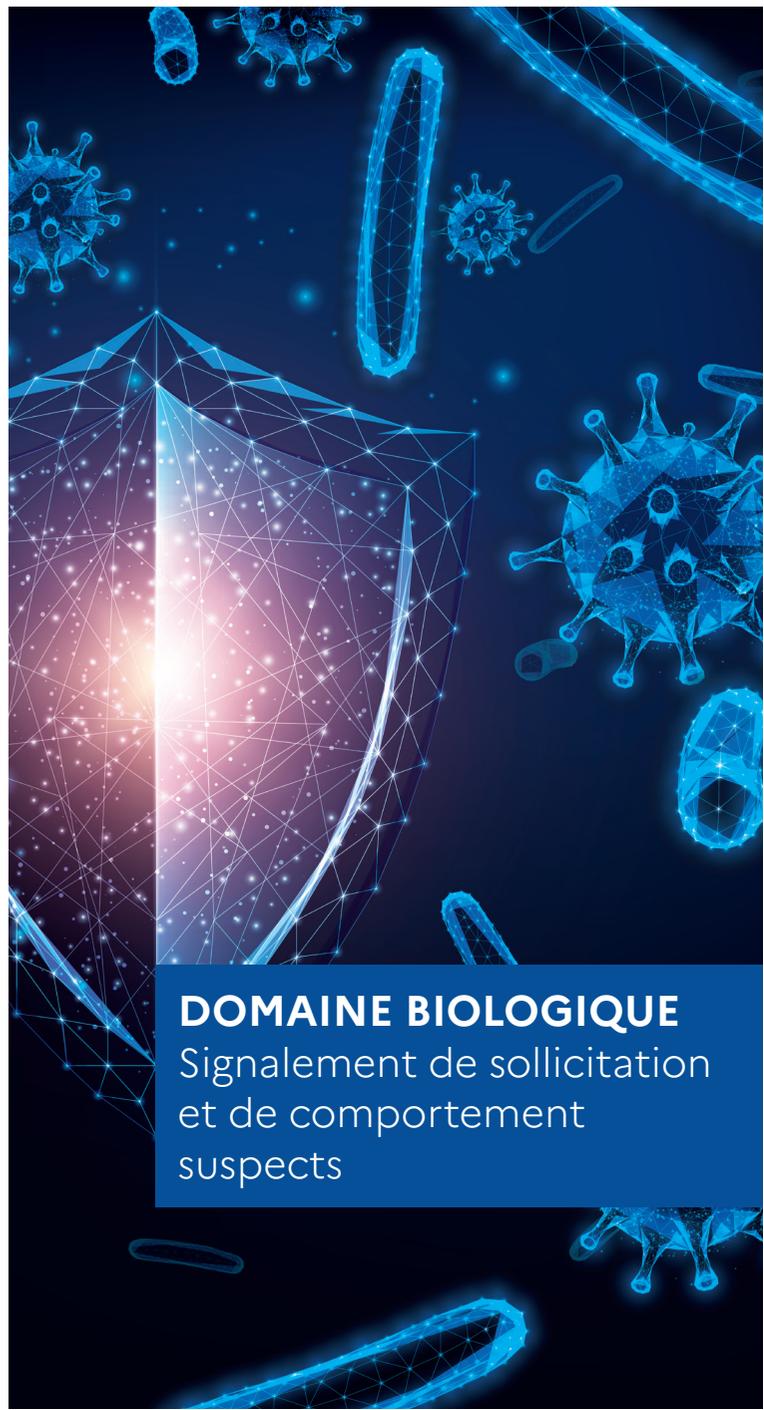
Avec le partenariat des associations professionnelles de la biologie et des biotechnologies :



Société Française
de Microbiologie



Conception et réalisation : ministère de l'intérieur / DGSi • Crédit photo : Adobe Stock



DOMAINE BIOLOGIQUE
Signalement de sollicitation
et de comportement
suspects

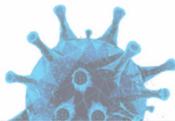
VOUS ÊTES

PROFESSIONNELS
BIO-INFORMATIQUE ANIMALERIES
TECHNOLOGIES MÉDICALES
INDUSTRIELS CONCEPTEURS
ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES
SÛRETÉ BIOLOGIQUE DÉVELOPPEURS
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ
EXPERTS SÉCURITÉ BIOLOGIQUE
CHERCHEURS BIOTECHNOLOGIES
LABORATOIRES
ÉTUDIANTS CONSULTANTS
ÉTABLISSEMENTS DE RECHERCHE
FABRICANTS BIOLOGIE
INTERMÉDIAIRES

VOS OBJECTIFS

Protéger votre société ou votre institution du détournement de vos biens à des fins non pacifiques qui pourraient engendrer des répercussions économiques importantes et nuire à votre réputation.

Préserver vos savoirs et vos savoir-faire de la captation de connaissances et du vol de technologies.



NB : les signalements des laboratoires et des établissements de santé qui ne relèvent pas d'une suspicion (exemples : détection d'un nouveau pathogène, accident de laboratoire, réglementation sur les micro-organismes et toxines hautement pathogènes (MOT), signalement d'une maladie à déclaration obligatoire, déclaration d'un effet indésirable lié à l'usage d'un dispositif médical, etc.) doivent suivre les circuits habituels de signalements, tels que le CORRUSS pour les urgences sanitaires ayant un impact sur le territoire national ou l'ANSM pour les réglementations et autorisations MOT.

VOUS AVEZ DÉTECTÉ

UNE SOLLICITATION SUSPECTE OU UN COMPORTEMENT ANORMAL

Un évènement suspect peut prendre de multiples formes. Il s'agit d'une action, approche ou démarche, physique ou virtuelle, vous paraissant anormale, incohérente ou intrusive et impliquant des savoirs, savoir-faire ou matériels que vous considérez comme sensibles.

Ces évènements peuvent concerner :

- les moyens de diffusion et les agents de la menace biologique (pour l'Homme, les animaux et les végétaux) ;
- les recherches duales à risque (recherches pouvant être détournées à des fins malveillantes) ;
- la transmission de savoirs et savoir-faire particuliers ;
- l'accessibilité à des matériels spécifiques ;
- le partage de données sensibles ;
- l'acquisition de biens sensibles, moyens de protection et contre-mesures médicales.

En cas de questionnement sur la sensibilité de savoirs, savoir-faire ou études et recherches concernés, le Conseil national consultatif pour la biosécurité (CNCB) peut vous donner des avis ou des conseils.

Exemples :

- *un étudiant étranger sollicitant une formation que vous considérez comme sensible ou sortant de son domaine de compétence ;*
- *une demande atypique ou un comportement inhabituel de la part d'un intervenant de maintenance ou d'un intermédiaire commercial ;*
- *une demande de partenariat émanant d'un établissement scientifique, économique ou d'un fonds d'investissement étranger et impliquant des échanges sensibles ;*
- *un partage de données autour de thématiques sensibles du gain de fonction (GOF) ou encore de la biologie de synthèse ;*
- *une approche suspecte par des scientifiques étrangers en France ou à l'étranger.*

